

Communiqué de presse

## Le CHU de Lille, Eurasanté et France Biotech dressent le panorama de l'Innovation santé en Hauts-de-France

*Lors d'une journée d'échanges organisée le vendredi 3 mars à Lille, le réseau national France Biotech est venu à la rencontre des acteurs de l'innovation santé des Hauts-de-France. Dans le contexte favorable du Plan Innovation Santé France 2030, créer des ponts et des synergies entre parties prenantes, quelles soient publiques ou privées (structures de recherche, établissements de soins, structures de formation, entrepreneurs,...) est essentiel. Cette journée a été l'occasion de partager les résultats du Panorama national de la Healthtech réalisé par France Biotech et de souligner les atouts de l'écosystème des Hauts-de-France ainsi que la force de son collectif, comme l'illustre la candidature lilloise à l'AMI Biocluster, porté par plus de 120 structures du territoire.*



*De gauche à droite : Etienne Vervaecke, Directeur Général d'Eurasanté ; Franck Mouthon, Président de France Biotech ; Frédéric Boiron, Directeur Général du CHU de Lille*

### Le Centre Hospitalier Universitaire de Lille, acteur essentiel de la détection et du développement de l'innovation sante

Terrain d'expérimentation de technologies innovantes, le CHU de Lille noue depuis plus de vingt ans de nombreux partenariats avec le monde académique, industriel et l'entrepreneuriat. Il se positionne à la **4<sup>ème</sup> place au niveau national** après l'AP-HP, les HCL et le CHU de Bordeaux, en tant que leader pour les études à promotion industrielle. Le CHU de Lille est impliqué actuellement dans **455 partenariats industriels**.

Son excellence scientifique avec **20% des publications des chercheurs dans le TOP 10% mondial**, conjuguée à une politique institutionnelle de soutien à la recherche et à l'innovation, a permis l'émergence et le développement de nombreuses start-up et success stories dont celles d'*Hemerion*, de *Lattice Médical*, ou encore de *M-Doloris Medical Systems*. Fruit de plus de vingt ans de recherche engagés au CHU, le dispositif visant à instaurer un monitoring de la douleur en per-opératoire est aujourd'hui présent dans 70 pays avec une levée de fonds de 18 millions d'euros. 15 start-up sont actuellement sous licence avec le CHU de Lille.

Le CHU de Lille vient également d'être **lauréat de l'appel à projet « Tiers lieux d'expérimentation », l'une des actions majeures de la stratégie nationale d'accélération « Santé numérique »**, dans le cadre du plan France 2030. Son projet IN CITU (INnovations CIToyennes en santé nUmérique) vise à fédérer à l'échelle du territoire les acteurs de l'innovation en santé numérique afin d'apporter des solutions concrètes aux défis auxquels fait face le système de santé français. **Il s'appuie notamment sur les équipes expérimentées** du Centre d'Investigation Clinique – Innovation Technologique de Lille, **spécialisé dans les domaines e-santé et biocapteurs et sur les questions d'usage des technologies innovantes en santé, ainsi que sur plusieurs expertises, comme la recherche clinique et la médico-économie**. L'infrastructure numérique du CHU de Lille est également un atout avec la présence sur site de **son propre entrepôt de données de santé**.

En tant que membre fondateur, le CHU de Lille est **engagé dans une démarche d'expérimentation dans le projet de pôle universitaire innovation L- VorTEX porté par l'Université de Lille**. Ce pôle aura notamment pour objectif de révéler le plein potentiel d'invention et d'innovation des acteurs de la recherche, de la formation, du transfert de technologie et de l'accompagnement des start-ups.

*« L'accès des patients aux innovations dans un délai optimal est un enjeu majeur pour l'hôpital. Nous soutenons depuis 2008, le déploiement des dispositifs médicaux innovants dans le cadre d'un processus annuel interne, le budget programme innovation (BPI) à hauteur de 1,7 millions d'euros annuel. Cette rencontre avec France Biotech fait directement écho à la conviction partagée de notre campus qu'en rapprochant les acteurs de l'écosystème d'innovation, nous renforçons notre capacité à créer des innovations bénéfiques à tous et qui répondent à des besoins déjà identifiés »* explique **Frédéric BOIRON, Directeur Général du CHU de Lille**

### **La région Hauts-de-France, 3<sup>ème</sup> pôle d'excellence santé de France**

La filière santé régionale est en croissance continue, année après année, la hissant aujourd'hui à la 3<sup>ème</sup> place des pôles d'excellence français du territoire national avec 1100 entreprises pour 32 000 salariés.

Les entreprises de la healthtech régionales sont au nombre de 125 selon les critères du Panorama mené par France Biotech (avoir un effectif inférieur à 500 salariés, une activité principale en sciences de la vie, un siège social en France et a minima 15% de ses dépenses en R&D).

Le volet de la **création d'entreprises connaît une croissance exponentielle** en Hauts-de-France. Eurasanté accompagne aujourd'hui plus de 160 porteurs de projets et start-ups à travers l'activité de ses trois incubateurs (contre 145 fin 2021), dont près de 100 pour son seul incubateur santé : de quoi créer les pépites qui feront croître demain l'emploi en notre région.

**Les levées de fonds des entreprises de la filière ont atteint en 2022 des chiffres records**, avec plus de 40 Millions d'€ de fonds levés en equity pour les entreprises régionales (contre 35.8 millions en 2021 et 9.4 millions en 2020). Sur ce résultat, environ 40% est réalisé par des start-ups incubées (15.4 Millions d'euros, contre 10.35 millions en 2021). A cela s'ajoute un dynamisme des investissements en région, à l'instar de Unither (68M€ investis en 2022) et Minakem (40M€ investis en 2022).

Autre critère d'analyse : **l'année 2022 a été marquée par des résultats exceptionnels au concours I-Lab**. La Région Hauts-de-France a en effet compté deux projets lauréats (dont un Grand Prix, pour la première fois de l'Histoire pour les Hauts-de-France, toutes thématiques confondues) tous les deux en santé, et trois projets nominés, dont 2 en santé. Les quatre projets lauréats et nominés santé 2022 sont tous incubés par les services du Bio-incubateur Eurasanté : Revival Bionics, Invenis Biothérapies, Intermune, Celeos. Cela porte à 36 le nombre de lauréats i-Lab accompagnés par le Bio-Incubateur Eurasanté au cumulé.

*« Nous sommes ravis de la rencontre organisée aujourd'hui avec le CHU de Lille et France Biotech afin de présenter les résultats du Panorama national et de souligner les forces de notre écosystème, 3<sup>ème</sup> pôle d'excellence santé de France. Notre région porte actuellement la candidature « Eurasanté 2030 » déposée à l'AMI Biocluster afin d'obtenir la reconnaissance internationale qu'elle mérite en figurant sur le podium des 3 Bioclusters français d'envergure mondiale soutenus par l'Etat. Plus que jamais nous croyons en la force des écosystèmes économique, scientifique et médical lillois fédérés pour la première fois en un projet novateur et reflétant la diversité des forces de la filière ! »* indique **Etienne VERVAECKE, Directeur Général d'Eurasanté**.

### **Panorama France HealthTech 2022 de France Biotech : une filière solide avec de forts enjeux de recrutements et de financements**

*« Nous remercions très vivement les acteurs de l'innovation santé en Hauts de France de nous avoir offert l'opportunité de ce moment d'échanges privilégiés pour renforcer nos liens. Les données du territoire illustrent, s'il le fallait, le rôle clef de Eurasanté dans la structuration et l'accompagnement de la dynamique entrepreneuriale de la région en innovation en santé. A nouveau, nos échanges ont été très enrichissants et nous ont permis de découvrir des initiatives particulièrement inspirantes, issues de la recherche médicale en région Hauts-de-France, et dont le CHU de Lille figure aux avants postes, pour favoriser et accélérer le développement et le déploiement des innovations en santé dans l'ambition d'apporter des réponses concrètes aux besoins des patients et de contribuer à l'amélioration du soin. »* poursuit **Franck Mouthon, Président de France Biotech**.

A la suite d'une présentation le 17 février à Paris, l'association des entrepreneurs de l'innovation en santé, France Biotech, a présenté le 3 mars dernier le « Panorama France HealthTech 2022 » auprès de l'écosystème santé lillois. Cette étude annuelle est dédiée aux start-up et PME françaises des technologies innovantes de la santé et réalisée en partenariat avec **Bpifrance**, la banque publique d'investissement, **Citeline**, fournisseur de solutions de business intelligence et d'analyse de données, **Euronext**, première bourse paneuropéenne, et **EY**, leader mondial de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Le Panorama France HealthTech a également bénéficié du soutien de **CRF Assurances**, spécialiste des risques encourus par les entreprises de biotechnologies, medtech et en numérique en santé ainsi que celui du réseau des pôles de compétitivité en santé, dont les clusters NSL et Eurasanté.

Cette 20<sup>ème</sup> édition du Panorama témoigne de la forte dynamique entrepreneuriale de la filière HealthTech et illustre le long chemin parcouru depuis 20 ans. Aujourd'hui, la filière HealthTech compte environ 2600 entreprises dont 800 biotech, 1440 medtech et 400 sociétés de numérique en santé et Intelligence Artificielle. L'écosystème compte 50 000 emplois directs et indirects sur le territoire et développe plus de 4 000 innovations en santé contribuant à la bonne santé des citoyens.

Les besoins en compétences et ressources humaines s'annoncent forts en 2023 avec 86% des entreprises comptant recruter de nouveaux collaborateurs, représentant ainsi 2 200 recrutements cette année parmi les 454 entreprises de l'échantillon de l'étude.

### Un écosystème mature

**Au niveau national, les sociétés de biotechnologies** sont au nombre de 800 et possèdent près de 2300 produits en cours de développement. Leurs approches technologiques sont très diverses avec des molécules dites « biologics » ou « biomédicaments » (anticorps, thérapies géniques, cellulaires...) représentant plus de 50% des produits en cours de développement.

**Les entreprises du dispositif médical et de diagnostic**, au nombre de 1440 (source : *Panorama Snitem 2021*), gagnent en maturité avec une moyenne de 3 produits par société en 2022. 56% d'entre elles sont désormais au stage de commercialisation (+ 6 points vs. 2021).

En 2022, les contraintes réglementaires ont eu un fort impact sur la filière medtech et figurent en deuxième position des préoccupations des entrepreneurs après le financement avec 50% des sociétés concernées. Néanmoins, sous réserve d'une adoption par le Parlement Européen, le projet de prolongation des délais de mise en conformité du nouveau règlement MDR (Medical Device Regulation), proposé par la Commission Européenne en janvier 2023, est perçu comme un signal positif pour l'industrie.

**Les sociétés de numérique en santé** proposent des solutions très diversifiées avec de multiples applications, la télémédecine et la télésurveillance faisant partie des domaines clés, suivi du diagnostic digital. Le domaine d'affaires privilégié par les sociétés en santé numérique demeure l'achat hospitalier, puis le remboursement de solutions ou dispositifs médicaux digitaux par l'Assurance Maladie. Ces sociétés bénéficient d'un accès plus rapide au marché que les biotechnologies, 75% d'entre elles sont en phase de commercialisation. L'entrée dans le droit commun de la télésurveillance représente une belle avancée pour le secteur mais les modalités techniques et tarifaires ne doivent pas entraver le déploiement de solutions digitales.

### Un fort soutien de l'État pour la filière HealthTech en 2022

Bpifrance a soutenu les acteurs de la HealthTech à hauteur de 535 M€ sur 2022, un budget en hausse par rapport à 2021 (300 M€ hors programme Covid-19). L'année 2022 a aussi marqué le déploiement du plan France 2030 avec l'attribution de 215 M€ au total, dont 40 M€ versés à 12 projets dans les biothérapies et la bioproduction, 92 M€ à 31 projets pour la stratégie d'accélération santé numérique, 55 M€ à 13 projets pour les maladies infectieuses émergentes et risques NRBC, et, enfin, 28 M€ dans le cadre du plan DM (Dispositif Médical).

### Financement : la HealthTech française se démarque dans un contexte complexe malgré un coup de froid sur les marchés financiers en 2022

Après deux années exceptionnelles (2020 et 2021) pour les sociétés HealthTech malgré la crise sanitaire, le financement de ces entreprises retombe au niveau pré-Covid. Dans ce contexte, la France devient le 1<sup>er</sup> pays européen en montants levés et le 2<sup>ème</sup> en nombre d'opérations. Au total, 2,6 Mds € ont été levés en 2022 en capital (+14% vs 2021) dont 1,8 Mds € levés en capital-risque. Ce dernier représentait 68% des sources de financement de la HealthTech en France en 2022.

Concernant les opérations de refinancement sur les marchés Euronext<sup>1</sup>, 1,6 Md € ont été levés en 2022 dont 695 M€ à Paris, marquant une légère baisse par rapport à 2021 (1,8 Md €), et une concentration plus importante des opérations (39 vs 47).

Révéléateur d'un contexte de marché plus complexe, le format des refinancements a aussi évolué favorisant des opérations resserrées et plus rapides à l'image des 20 placements privés enregistrés en 2022, dont 7 *Accelerated Bookbuildings* et 7 augmentations de capital réservés.

### Ralentissement des introductions en bourse sur les valeurs de la HealthTech

A fin 2022, 129 entreprises HealthTech (dont 77 françaises) sont cotées sur les marchés d'Euronext, et représentent une capitalisation boursière de 45,0 Mds€ (vs 53,3 Mds€ en 2021). En un an la capitalisation boursière des HealthTech françaises est passée de 10,9 Mds€ à 6,1 Mds€. Pour plus d'informations sur le Panorama France HealthTech 2022 de France Biotech : <https://www.calameo.com/read/0065970528b14cb953109>

#### A propos du CHU de Lille

Avec plus de 16 000 professionnels et 10 hôpitaux groupés sur un même campus, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille est l'un des 4 plus grands CHU de France, et l'un des plus importants du Nord de l'Europe. Hôpital de recours, d'enseignement, d'innovation et de recherche, il est au service des 6 millions d'habitants de la région des Hauts-de-France. Ouvert 24h/24 et 7j/7, l'hôpital garantit l'égal accès aux soins et prend en charge en hospitalisation ou en soins externes 1,4 millions de patients chaque année, avec expertise et bienveillance. Soins de proximité, soins de recours, grâce à un plateau médico-technique de pointe, expertise médicale spécialisée dans de nombreux domaines, il exerce la responsabilité d'établissement référent pour la Zone de Défense Nord et coordonne à ce titre l'action des hôpitaux engagés dans la crise Covid-1. Il anime également le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Lille Métropole Flandre Intérieure, unissant les 10 établissements publics de santé de la Métropole qui se coordonnent pour garantir à chacun sur le territoire la meilleure prise en charge. <https://www.chu-lille.fr/>

Contact presse : Alexandra Préau – 03 62 94 35 51 / [alexandra.preau@chu-lille.fr](mailto:alexandra.preau@chu-lille.fr)

#### A propos d'Eurasanté

Depuis plus de 20 ans, Eurasanté accompagne les chercheurs, porteurs de projets et entreprises de la filière santé régionale dans leurs projets de recherche, de création et de développement d'activités. Son objectif ? Contribuer au développement économique de la région en créant des emplois et des richesses sur le territoire, tout en améliorant la prévention et le soin. Le GIE Eurasanté anime aujourd'hui un pôle de compétitivité national (Clubster Nutrition-Santé-Longévité), le site d'excellence du Parc Eurasanté au cœur de l'un des plus grands campus hospitalo-universitaire d'Europe, ainsi que 3 incubateurs-accélérateurs : le Bio-Incubateur Eurasanté (santé), Euralimentaire (foodtech) et Eurasenior (silver économie). La filière santé des Hauts-de-France, forte de 1100 entreprises pour 32 000 salariés représente le 3<sup>ème</sup> pôle d'excellence santé de France. [www.eurasante.com](http://www.eurasante.com)

Contact presse : Caroline AUBERGER – 09 78 31 55 89 / [cauberger@eurasante.com](mailto:cauberger@eurasante.com)

#### A propos de France Biotech

France Biotech, fondée en 1997, est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation dans la santé et leurs partenaires experts. Animateur de l'écosystème de l'innovation en santé et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en France et en Europe, France Biotech contribue à relever les défis du secteur HealthTech (le financement des entreprises, la fiscalité de l'innovation, les enjeux réglementaires et d'accès au marché, etc...) et à proposer des solutions concrètes, en termes de compétitivité et d'attractivité, par l'intermédiaire de ses commissions et ses groupes de travail. Ceci afin d'aider les start-ups et les PME de cette filière à devenir des entreprises internationales performantes et capables de concevoir et développer rapidement de nouvelles innovations et les rendre accessibles *in fine* aux patients France Biotech est hébergée au sein de Parisanté Campus. <http://www.france-biotech.fr/>

Contact presse : Florence PORTEJOIE, FP2COM – 06 07 76 82 83 / [fportejoie@fp2com.fr](mailto:fportejoie@fp2com.fr)

<sup>1</sup> Euronext regroupe les places boursières d'Amsterdam, Bruxelles, Dublin, Lisbonne, Milan, Oslo et Paris.